

**BANQUE**  
DE  
**PARIS ET DES PAYS-BAS**

SOCIÉTÉ ANONYME

---

CAPITAL : 62 1/2 MILLIONS DE FRANCS

---

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Du 12 Mai 1886

---

**RAPPORTS ET RÉOLUTIONS**

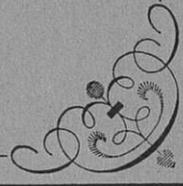
---

**PARIS**

IMPRIMERIE VEUVE ÉTHIOU PÉROU ET FILS

RUE DE DAMIETTE, 2 ET 4

—  
1886



# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

—  
**SIÈGE SOCIAL**  
—

## Administrateurs :

MM. E. DUTILLEUL, *Président*,  
ED. JOUBERT, *Vice-Président*,  
H. BAMBERGER,  
C<sup>o</sup> A. DE CAMONDO,  
E. DUCLERC,  
E. GOUIN,  
E. HENTSCH,  
J. STERN.

## Censeurs :

MM. F. THOMAS,  
CH. BERTHIER.

## Commissaires

POUR L'EXERCICE 1886 :

MM. E. LEVIEZ,  
I. SALLES.

## Directeur :

M. CH. SAUTTER.

## Sous-Directeur :

M. J. H. THORS.

## Sous-Directeur adjoint :

M. R. G. LÉVY.

## Chef du Contrôle :

M. E. CHEVRANT.

## Fondé de pouvoirs :

M. G. ROQUERBE.

# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

—  
CAPITAL : 62 1/2 MILLIONS DE FRANCS  
—

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 12 Mai 1886

—  
Rapport du Conseil d'Administration.  
Rapport des Commissaires.  
Résolutions de l'Assemblée générale.  
Comptes de l'Exercice 1885.  
—

PARIS

IMPRIMERIE VEUVE ÉTHIOU PÉROU ET FILS

RUE DE DAMIETTE, 2 ET 4

—  
1886

BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

---

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DANS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 12 Mai 1886

---

MESSIEURS,

Nous venons, conformément à l'article 24 des Statuts, vous faire connaître la situation de la Société et vous soumettre les Comptes de l'Exercice 1885.

Nous ne pouvons encore, à notre grand regret, vous signaler aucun symptôme d'amélioration dans l'état général des affaires. La

crise industrielle, commerciale et agricole, continue à sévir, non seulement en France, mais dans toute l'Europe, portant partout une grave atteinte aux sources de la richesse publique. Excès dans la production, arrêt dans la consommation, accroissement des stocks et, par cela même, dépréciation de leur valeur, tous ces faits qui s'enchaînent et se manifestent d'une manière si sensible par la diminution des recettes des Chemins de fer provoquent des embarras financiers, paralysent les entreprises existantes et font ajourner toute entreprise nouvelle. Comme si ce n'était pas assez de ces fâcheuses conditions, inhérentes à l'état même des affaires, l'année 1885 a été plusieurs fois troublée par des faits appartenant à la politique générale, qui ont encore aggravé la situation.

Il est naturel que, dans de pareilles conditions, le nombre des affaires nouvelles, que nous avons présentées au public, ait été plus réduit que jamais.

Nous avons, néanmoins, de concert avec plusieurs Etablissements de crédit, donné notre concours à l'émission des Obligations à lots du Crédit foncier de France et des Obligations 3 % des Chemins de fer Economiques. Nous avons présenté au public une série des Obligations 3 % des Chemins de fer Autrichiens, titres qui depuis trente ans jouissent de la faveur des capitalistes français.

Nous avons suivi activement, pendant plusieurs mois, des négociations relatives à un nouveau contrat avec le Gouvernement Argentin. Ce contrat, auquel ont participé les principales Sociétés de Paris et deux des premières maisons de Londres, a été définitivement signé, dans le courant du mois de Décembre. La moitié de l'emprunt a été émise, avec un plein succès, à Londres et à Paris, dans les premiers jours de cette année. Les résultats favorables de cette opération appartiendront exclusivement à l'Exercice en cours.

Les reports et l'escompte du papier, ne donnant qu'un revenu de plus en plus faible, nous avons fait, principalement à l'étranger, quelques opérations d'avances sur titres, à un taux plus rémunérateur et avec des garanties nous donnant toute sécurité.

Au nombre des Syndicats auxquels nous avons pris part, au dehors, avec nos alliés habituels, nous signalerons les Obligations des Chemins de fer Méridionaux d'Italie, et les titres de l'Emprunt Suédois 4 % 1880. Ces deux opérations sont aujourd'hui terminées; une partie seulement des bénéfices acquis a été portée au dernier Exercice.

En vue de faire face aux développements que peut exiger l'avenir, nous avons cru devoir saisir l'occasion d'acquérir l'immeuble situé rue d'Antin, n° 7, lequel peut être facilement relié aux deux hôtels que votre Société possède et occupe déjà au n° 3 et au n° 5. Nous avons, pour le présent, loué cet immeuble dans des conditions qui assurent un revenu satisfaisant au capital engagé.

Nos Succursales n'ont pas cessé de nous donner, pour toutes nos transactions courantes, l'utile concours auquel elles nous ont habitués. A Bruxelles, nous avons largement participé à l'émission des Obligations des Chemins vicinaux garantis par l'Etat belge. A Amsterdam, la liquidation du Syndicat constitué pour la réalisation de l'Emprunt Hollandais 4 %, dont nous vous avons parlé l'année dernière, a donné à notre Succursale un bénéfice assez important.

Le personnel de la Société, sous l'impulsion et la direction de Chefs éclairés et dévoués, n'a pas cessé de se montrer plein de zèle et de bonne volonté.

Vos Commissaires vous fournissent, dans le Rapport qui vous a été remis, et dont il va vous être donné lecture, des renseignements

aussi précis que complets sur les divers chapitres composant le Bilan de la Banque au 31 Décembre dernier. Nous ne voyons rien à y ajouter.

Nous passerons donc à l'examen du Compte de Profits et Pertes, en appelant votre attention sur les conditions dans lesquelles ont été inventoriés les divers titres composant le chapitre de votre Actif intitulé : *Actions et Obligations*.

Pour les valeurs jouissant d'un marché régulier, — et la plus grande partie des titres que possède votre Société se trouve dans ce cas, — nous avons maintenu les bases d'estimation indiquées dans votre première Assemblée générale, en Avril 1873 : le cours moyen du mois de Décembre, ou le cours du dernier jour de l'année, en donnant la préférence à celui de ces deux cours qui était le plus bas.

Il ne nous a pas été possible de procéder avec la même précision pour quelques entreprises industrielles, dans lesquelles la Banque est intéressée et qui souffrent nécessairement de la crise générale que traverse toute industrie en Europe. Pour établir la valeur afférente aux titres de cette nature, dont les uns ne sont pas inscrits à la cote et dont les autres ne sont cotés que de loin en loin, il faudrait apprécier, d'une part, la valeur intrinsèque actuelle de chaque entreprise et tenir, d'autre part, un compte équitable des éventualités que peut lui réserver l'avenir.

C'est ce que nous avons essayé de faire jusqu'à présent, et, dans les dernières situations, le résultat de cet examen s'était traduit en une réduction du coût de nos valeurs industrielles, mais, en présence de l'impossibilité de plus en plus grande, par suite de la stagnation des affaires, d'avoir une base d'évaluation qui ne puisse être contestée, nous vous proposons aujourd'hui de maintenir provi-

soirement aux cours admis dans le bilan du 31 Décembre 1884 les valeurs qui composent ce que nous appellerons le Portefeuille industriel de la Banque.

Ces valeurs proviennent de dix sociétés savoir :

Cinq sociétés françaises pour un capital primitivement versé de . . . . .	Fr. 9.086.000 »
cinq sociétés étrangères pour un capital primitivement versé de . . . . .	3.078.500 »
	<hr/>
ENSEMBLE. . . . .	Fr. 12.164.500 »

Les réductions précédemment effectuées, comme nous venons de le dire, se sont élevées à Fr. 1.749.500 »

Lés valeurs industrielles, que nous classerons

ainsi à part figurent donc pour . . . . . Fr. 10.415.000 »  
dans le chiffre total de fr. 50,734,526.63 auquel se monte le chapitre intitulé : *Fonds publics, Actions et Obligations*.

En maintenant pour cette catégorie de valeurs l'évaluation du précédent Exercice, les 40,319,000 francs représentant le solde des valeurs possédées par la Banque accusent un bénéfice net de fr. 343,931.40 en sus de l'intérêt prélevé au taux de 5 % sur le capital déboursé.

Le compte Commissions donne un résultat un peu moins favorable que l'année dernière, fr. 508,101,52 au lieu de fr. 696,436.36 : c'est à peu près le chiffre de l'Exercice de 1883.

Les Intérêts et Reports s'élèvent à fr. 3,363,442.86, soit fr. 333,000 de moins que l'année précédente. C'est la conséquence forcée de l'abaissement du loyer de l'argent, par suite de l'atonie générale.

Nos trois succursales présentent, des résultats favorables et sensiblement supérieurs à ceux des dernières années; vous en félicitez avec nous nos Directeurs.

Nous ne voyons rien à signaler sur le débit du compte de Profits et Pertes; les frais de toute nature ne sont augmentés que dans une proportion insignifiante.

En résumé et après paiement de toutes les charges, le produit net de l'Exercice s'élève à fr. 4,030,136.30, correspondant, après attribution statutaire de fr. 201,600 à la réserve légale, à un dividende de fr. 30 par action, soit à un intérêt de 6 % du capital versé.

C'est un résultat que vous ne pouvez comparer à certains de ceux qui ont été obtenus dans les années prospères, mais nous avons le droit de le trouver satisfaisant, dans les circonstances difficiles et les conditions ingrates où nous sommes.

C'est ce bénéfice net de l'Exercice 1885, c'est ce dividende de fr. 30 par action que nous vous proposons de répartir, sans en rien retrancher, sans y rien ajouter non plus.

Ce chiffre est inférieur, il est vrai, à celui des dernières années, mais le bénéfice net en 1885 est supérieur à celui des deux années précédentes.

Si les derniers dividendes ont été plus élevés, c'est, vous vous le rappelez, grâce aux prélèvements faits sur les bénéfices spécialement mis en réserve dans les années de prospérité, pour venir en aide aux moins bonnes années. Ces prélèvements se sont élevés, pour les trois derniers Exercices, à près de 6 millions; malheureusement la crise, par sa prolongation et son intensité, déjoue tous les calculs de la prévoyance; et il nous paraît sage, devant l'incertitude dont l'avenir reste enveloppé au point de vue de la reprise des affaires, de nous restreindre au bénéfice net de l'Exercice, en nous félicitant peut-être du chiffre auquel il a pu se maintenir.

Après quatre années d'une crise aussi intense, nous pouvons constater, d'une part, que notre Société, réduite à son minimum d'activité et de productivité, a pu apporter à son capital une rémunération de 5 à 6 %; d'autre part, que les réserves de la Banque s'élèvent actuellement au chiffre de 20,546,517 francs, se décomposant comme suit:

Réserve légale . . . . .	Fr. 5.581.200
Fonds de prévoyance . . . . .	13.173.423
Profits et pertes. — Report des Exercices antérieurs . . . . .	1.791.894
TOTAL égal. . . . .	Fr. 20.546.517

MM. Eugène Gouin et Edouard Hentsch, réélus Administrateurs dans l'Assemblée générale du 15 Mai 1880, arrivent à l'expiration de leur mandat.

Aux termes de l'article 20 des Statuts, les Administrateurs sortants sont toujours rééligibles.

Vous avez à pourvoir à la nomination d'un Censeur en remplacement de

M. FERNAND THOMAS,

Censeur sortant et rééligible.

Nous soumettrons à votre approbation, après la lecture du Rapport de MM. les Commissaires, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Nous venons vous rendre compte de la mission que vous nous avez fait l'honneur de nous confier dans votre Assemblée générale du 4 Mai 1885.

Conformément aux prescriptions de l'article 34 de la loi du 24 Juillet 1867, le Bilan au 31 Décembre 1885 et le compte de *Profits et Pertes* de l'exercice ont été mis à notre disposition plus de quarante jours avant la date indiquée pour votre réunion.

Des explications données par la Direction, avec une clarté et une précision auxquelles elle nous a habitués et que nous n'avons plus à louer devant vous, nous permettent de vous certifier l'exactitude et de vous signaler les principaux caractères des articles de ces comptes.

### ACTIF

A l'Actif, cinq comptes : *Espèces en caisse et à la Banque* (fr. 7,925,846.90); *Portefeuille* (fr. 25,400,806.74); *Fonds disponibles dans les Banques à l'étranger* (fr. 2,868,200.19); *Reports* (fr. 9,491,239.25); *Coupons à encaisser* (fr. 5,057.28), représentant des valeurs immédiatement réalisables : ils s'élèvent ensemble à la somme de fr. 45,691,150.36.

Les Comptes courants des Syndicats (fr. 6,562,987.09), les avances sur garanties (fr. 20,326,681.50) constituent des créances dont la solidité paraît indiscutable : le nombre et le crédit des débiteurs, et l'étendue des gages fournis ne peuvent qu'inspirer une entière sécurité.

Les autres articles de l'actif désignent non plus des créances, mais des propriétés, dont les variations de valeur, conséquence inévitable de leur nature, sont aux risques comme aux profits de la Banque.

Les participations diverses (fr. 4,098,189.30) ont été estimées pour le montant du capital versé, sans addition d'aucun intérêt.

L'article intitulé *Fonds d'État* (fr. 8,440,441.50) comprend dix-huit espèces de titres.

Le compte *Actions et Obligations*, qui s'élèvent à fr. 42,294,085.13, embrasse quarante-huit catégories de valeurs.

Tous les Fonds d'État ont été portés à l'inventaire au cours moyen de Décembre ou au cours du 31 Décembre, si ce dernier était plus bas ; il en a été de même pour presque toutes les valeurs composant le chapitre Actions et Obligations, et les règles indiquées dans votre première Assemblée générale en avril 1873, au sujet des valeurs pour lesquelles il existe une cote régulière, ont été ainsi exactement observées. Mais la base d'évaluation qui résulte d'un prix établi par un marché courant manquait pour les titres de certaines affaires d'un caractère industriel, qui sont au nombre de dix et qui présentent ensemble une valeur de fr. 10,415,000. Inférieure au Capital déboursé, l'estimation qui a été faite de ces Actions est l'objet d'explications qui vous sont fournies par votre Conseil et auxquelles nous nous référons.

Comparé à celui de l'année dernière, le Compte *Immeubles* (fr. 2,469,838.90) fait ressortir une augmentation de fr. 320,000 expliquée par l'acquisition d'un hôtel contigu aux deux immeubles que vous possédez rue d'Antin. L'occasion se présentant d'acquérir l'hôtel portant le n° 7, votre Conseil a pensé qu'il était sage d'en profiter en vue de l'avenir. Nous vous rappellerons à ce sujet que la somme de deux millions et demi, pour laquelle vos immeubles figurent au Bilan, ne comprend même pas la totalité des frais d'acquisition, et qu'il n'a été tenu aucun compte d'une somme de plus de un million, montant des frais d'appropriation et de dépenses considérables de construction.

#### PASSIF

Les sommes dues aux tiers, désignées dans les comptes : *Effets à payer* (fr. 12,930,592.65) ; *Correspondants* (fr. 46,313,345.23) ; *Coupons à payer* (fr. 2,655,245.21) ; *Liquidation 31 décembre 1885* (fr. 4,019,538.30) ; *Comptes divers* (fr. 3,226,627.13) s'élèvent à fr. 69,145,348.52.

Tout le surplus du Passif n'est dû qu'à vous-mêmes ; il comprend avec les fr. 62,500,000 du Capital social et le bénéfice de l'année 1885 (fr. 4,030,136.30) une somme de fr. 20,335,825.35, formée du total de vos réserves de diverses natures.

Nous vous le dirons d'ailleurs de nouveau, les sommes dues à vos Correspondants sont, en ce qui touche leur exigibilité, soumises, pour la plus grande partie, à des conditions de fractionnement et de préavis qui, en leur enlevant le caractère de comptes courants proprement dits, ajoutent une sécurité de plus à toutes celles que donnent à votre institution la composition de son Passif ainsi que les larges et sûres disponibilités de son Actif.

### COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Après déduction de tous les frais, l'Exercice 1885 a laissé un solde de fr. 4,030,136.30, supérieur à celui de l'année dernière, en présence duquel votre Conseil d'administration a pensé qu'il convenait, pour la formation du dividende à distribuer cette année, de ne faire aucun emprunt aux réserves anciennes.

Dû à beaucoup de vigilance, d'application et d'efforts, le résultat obtenu porte encore à un haut degré l'empreinte des funestes effets de la stagnation des affaires ; il permet pourtant, à lui seul, de donner à vos titres une rémunération dont la proportion restreinte n'est que trop expliquée et justifiée par une crise d'une durée sans exemple ; et si vous l'adoptez, la proposition de votre Conseil aura cet avantage de montrer qu'un Exercice qui s'est poursuivi au milieu de la plus grande atonie commerciale a pu cependant assurer à vos Actions un dividende relativement satisfaisant ; elle aura aussi le mérite de laisser à la Banque, avec le légitime Crédit qui suit de sages résolutions, toutes les garanties matérielles et tous les moyens d'action qui lui permettront, quand se prononcera la reprise des affaires, de prendre, dans ce mouvement depuis si longtemps attendu, une place et un rang dignes de son passé.

Nous vous proposons d'approuver, tels qu'ils vous sont présentés, les comptes de l'Exercice 1885.

Paris, le 17 Avril 1886.

LES COMMISSAIRES :

I. SALLES. E. LEVIEZ.

## RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 12 MAI 1886

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Après la lecture des Rapports qui précèdent, les propositions qui étaient à l'ordre du jour sont successivement mises aux voix et adoptées.

#### **Première Résolution.**

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité,

Approuve dans toutes leurs parties le Rapport et les Comptes de l'Exercice 1885, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'administration, et fixe à **30** francs par action le montant du dividende pour cet Exercice.

Un acompte de **20** francs sur le dividende ayant été payé le 1<sup>er</sup> Janvier dernier, le solde, soit **10** francs par action, sera payé à partir du 1<sup>er</sup> Juillet prochain, sous déduction des impôts établis par les lois de finance.

**Deuxième Résolution.**

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, réélit :

MM. Eugène GOUIN, }  
Edouard HENTSCH, } Administrateurs.

**Troisième Résolution.**

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, réélit :

M. Fernand THOMAS, Censeur.

**Quatrième Résolution.**

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, nomme :

M. E. LEVIEZ,

Et M. I. SALLES.

Commissaires chargés de faire un Rapport à la prochaine Assemblée générale ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'Exercice 1886, — avec faculté, pour chacun des deux Commissaires, d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque.

**COMPTES**

De l'Exercice 1885

---

BILAN GÉNÉRAL au

31 Décembre 1885.

ACTIF

PASSIF

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Espèces en caisse et à la Banque . . . . . Fr.	6.005.100 45	1.920.746 45	7.925.846 90
Portefeuille. { Paris et Province . . . . .	17.804.279 09	1.288 30	17.805.567 39
{ Étranger . . . . .	3.249.100 41	4.346.138 94	7.595.239 35
Fonds disponibles dans les Banques, à l'étranger.	2.562.884 05	305.316 14	2.868.200 19
Comptes fixes des succursales . . . . .	8.000.000 »	» »	13.852.065 20
Comptes courants — . . . . .	» »	5.852.065 20	» »
Comptes courants des Syndicats. . . . .	6.562.987 09	» »	6.562.987 09
Correspondants { en France . . . . .	10.787.611 42	535.760 38	24.467.995 80
{ à l'étranger . . . . .	8.723.859 90	4.420.764 10	» »
Reports . . . . .	3.929.585 15	5.561.654 10	9.491.239 25
Coupons à encaisser . . . . .	5.057 28	» »	5.057 28
Avances sur garanties . . . . .	19.960.278 25	366.403 25	20.326.681 50
Fonds d'États. . . . .	8.440.441 50	» »	8.440.441 50
Actions et Obligations . . . . .	38.071.677 13	4.222.408 »	42.294.085 13
Participations diverses . . . . .	4.088.442 34	9.746 96	4.098.189 30
Comptes divers . . . . .	343.656 43	1.255.872 71	1.599.529 14
Immeubles de la Société . . . . .	1.820.617 90	649.221 »	2.469.838 90
Mobilier . . . . .	50.000 »	10.411 45	60.411 45
	Fr. 140.405.578 39	29.457.796 98	169.863.375 37

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Capital social . . . . . Fr.	62.500.000 »	» »	62.500.000 »
Réserve légale . . . . .	5.379.600 »	» »	5.379.600 »
Fonds de prévoyance { Appartenant aux Actionnaires . . . . .	12.000.000 »	» »	13.173.423 13
{ Appartenant aux Administrateurs en exercice. . . . .	1.173.423 13	» »	» »
Effets à payer . . . . .	12.057.105 62	873.487 03	12.930.592 65
Comptes fixes des succursales. . . . .	» »	8.000.000 »	13.852.065 20
Comptes courants — . . . . .	5.852.065 20	» »	» »
Correspondants { en France . . . . .	5.999.007 78	1.637.778 02	46.313.345 23
{ à l'étranger . . . . .	20.786.439 68	17.890.119 75	» »
Coupons à payer . . . . .	2.631.511 06	23.734 15	2.655.245 21
Liquidation 31 Décembre 1885 . . . . .	4.019.538 30	» »	4.019.538 30
Comptes divers . . . . .	3.033.878 01	192.749 12	3.226.627 13
Profits et pertes. — Report de l'Exercice 1884. . . . .	1.782.802 22	» »	1.782.802 22
Profits et pertes. — Exercice 1885. . . . .	3.190.207 39	839.928 91	4.030.136 30
	Fr. 140.405.578 39	29.457.796 98	169.863.375 37

**COMPTE DE PROFITS et PERTES (Exercice 1885)**

**DOIT**

**AVOIR**

<b>I</b>	
Abonnement au timbre, impôts et contributions . . . . . Fr.	141.486 63
<b>II</b>	
Appointements, gratifications et frais de bureaux. . . . .	592.146 »
Ports de lettres et de titres, dépêches, frais d'études, journaux et publicité, voyages, contentieux, etc. . . . .	99.241 76
<b>III</b>	
Amortissement des travaux neufs et frais d'entretien des immeubles et du mobilier de la Banque . . . . .	53.604 35
<b>IV</b>	
Dotations de la caisse de retraites et de prévoyance pour les employés à Paris . . . . .	10.000 »
<b>V</b>	
<small>Décisions de l'Assemblée générale du 27 Janvier 1872.</small>	
Allocation annuelle au Conseil d'administration à titre de jetons de présence . . . . .	100.000 »
Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires . . . . .	5.360 »
<b>VI</b>	
Allocation proportionnelle à la Direction et au personnel supérieur à Paris. . . . .	23.429 65
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général. . . . .	4.030.136 30
Fr.	<b>5.055.404 69</b>

Commissions . . . . . Fr.	508.101 52
Intérêts et bénéfice du portefeuille et des changes . . . . .	2.907.558 61
Reports . . . . .	455.884 25
Fonds publics, Actions et Obligations . . . . .	343.931 40
Bénéfice net des Succursales . . . . .	839.928 91
Fr.	<b>5.055.404 69</b>

## RÉPARTITION

Conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts.

<b>Bénéfice net</b> . . . . .	Fr. 4.030.136 30
Intérêts à 5 % sur le capital versé. . . . .	Fr. 3.125.000 »
Réserve légale 5 % . . . . .	201.600 »
	703.536 30
Solde reporté de l'Exercice 1884 . . . . .	1.782.802 22
	2.486.338 52
TOTAL . . . . .	2.486.338 52
Conseil d'administration : 10 % sur Fr. 694.444 44 . . . . .	69.444 44
	2.416.894 08
Solde . . . . .	2.416.894 08
Plus les intérêts à 5 % ci-dessus mentionnés. . . . .	3.125.000 »
	5.541.894 08
Dividende de <b>trente francs</b> par Action sur les 125,000 Actions formant le capital social . . . . .	3.750.000 »
	1.791.894 08
Solde à reporter au Crédit du compte de Profits et Pertes pour l'Exercice 1886. . . . .	Fr. 1.791.894 08

# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

## SUCCURSALES

### COMITÉS CONSULTATIFS

### DIRECTEURS ET FONDÉS DE POUVOIRS :

AMSTERDAM {  
MM. G. M. BOISSEVAIN.  
A. I. von HEMERT.  
M. H. S'JACOB.  
P. W. SCHOLTEN.

DIRECTEUR . . . . M. M. C. Van HALL.  
FONDÉ DE POUVOIRS. M. J.-H. HALLO.

BRUXELLES. {  
DIDISHEIM.  
DUMERCY-HEIRMAN.  
F. VAN DER STICHELEN.

DIRECTEURS . . . . { MM. Chev. R. de BAUER.  
CH. BALSER.  
FONDÉ DE POUVOIRS. M. H. RULOFFS.

GENÈVE . . . {  
MM. A. CHENEVIÈRE.  
L. LULLIN.  
James ODIER.

FONDÉS DE POUVOIRS. { MM. A. ROCH.  
G. AUBERT.

